Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
062-216203182-20220801-del3-010822-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/08/2022

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	étaples sur mer BAIE DE CANCHE
Délibération n° 3	Conseil Municipal du 1er août 2022
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 5.3 – Désignation de représentants

Le Lundi Premier Août deux mille vingt deux à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Franck TINDILLER.

Date de convocation : 25/07/2022

Membres présents : 26

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 2

Nombre de votants : 31

Affiché le 03/08/2022

Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Charles LANQUETIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Sébastien BAILLET, **Adjoints,** Madame Marine NEMPONT, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur René BONVOISIN, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Sophie DENEUX, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Robert BAILLET, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Dominique DELSAUX à Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Philippe RAMET à Monsieur René BONVOISIN, Madame Caroline ROSSIGNOL à Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Xavier BRASSART à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Maxime GUERVILLE.

Votants : 31

Secrétaire de séance : Madame Marine NEMPONT

Objet : Modification des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :	Le conseil municipal est invité à modifier les membres de la Commission d'Appel d'Offres

Vu la délibération n° 6 du conseil municipal en date du 25 mai 2020,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu le courrier de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, en date du 13 juillet 2022, portant acceptation de la démission de Monsieur Philippe FAIT, en tant que Maire et Conseiller Municipal, à compter du 19 juillet 2022,

Considérant la démission de Monsieur Philippe FAIT, en tant que Maire et Conseiller Municipal, à compter du 19 juillet 2022,

Considérant l'élection de Monsieur Franck TINDILLER, en qualité de Maire, en date du 1er août 2022, en remplacement de Monsieur Philippe FAIT, et des Adjoints au Maire,

Considérant qu'il convient de modifier les membres titulaires de la commission d'appel d'offres,

Cette désignation doit avoir lieu à scrutin secret sauf accord unanime contraire (article L2121-21 du CGCT). Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, procède à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 5 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

- Bernard WAUQUIER
- Maryse MAILLART
- Philippe RAMET
- Josiane BOUTOILLE
- Jean-Pierre LAMOUR

Sont candidats au poste de suppléant :

- Adrien BACLET
- Jean-Michel GOSSELIN
- Aurore WACOGNE
- Gérard ANDRE
- Jean-Paul HAGNERE

Sont donc désignés en tant que:

- délégués titulaires :

- Bernard WAUQUIER
- Maryse MAILLART
- Philippe RAMET
- Josiane BOUTOILLE
- Jean-Pierre LAMOUR

- délégués suppléants :

- Adrien BACLET
- Jean-Michel GOSSELIN
- Aurore WACOGNE
- Gérard ANDRE
- Jean-Paul HAGNERE

La délibération est adoptée par 31 voix pour.

Vu pour être affiché le 03 Août 2022 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Franck TINDILLER

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

VILLE D'ETAPLES SUR MER (P.D.C.)